

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 70030

Numéro SIREN : 430 026 724

Nom ou dénomination : 4 REV

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2021 sous le numéro de dépôt 3570

SARL 4 REV

14 RUE DE LA BLANCHISSERIE

02150 SISSONNE



ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

C.G.2.A.
CHATEAU DE MAILLY

02007 LAVAL EN LAONNOIS
03 23 21 88 11

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020



FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a été touchée par la crise sanitaire du COVID 19 l'obligeant à recouvrir à l'activité partielle.

Elle a bénéficié d'un report de 6 mois de tous ces contrats de Crédit-baux en cours, soit un report total sur l'exercice de 76.852 € HT.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020



CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 630		
Constructions sur sol d'autrui	11 053		
Installations générales agencements aménagements des constructions	108 728		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 845 190		258 256
Installations générales agencements aménagements divers	111 359		1 759
Matériel de transport	109 940		5 631
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	29 830		1 558
Immobilisations corporelles en cours	94 914		
TOTAL	2 311 014		267 204
Autres participations	5 000		
Prêts, autres immobilisations financières	8 323		
TOTAL	13 323		
TOTAL GENERAL	2 349 968		267 204

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			25 630	25 630
Constructions sur sol d'autrui			11 053	11 053
Installations générales agencements aménagements constr.			108 728	108 728
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		16 302	2 087 145	2 087 145
Installations générales agencements aménagements divers		4 401	108 717	108 717
Matériel de transport			115 570	115 570
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			31 389	31 389
Immobilisations corporelles en cours			94 914	94 914
TOTAL		20 703	2 557 516	2 557 516
Autres participations			5 000	5 000
Prêts, autres immobilisations financières			8 323	8 323
TOTAL			13 323	13 323
TOTAL GENERAL		20 703	2 596 469	2 596 469

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	22 581			22 581
Constructions sur sol d'autrui	10 068	553		10 621
Installations générales agencements aménagements constr.	86 219	6 798		93 017
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 289 364	152 551	7 459	1 434 456
Installations générales agencements aménagements divers	104 594	1 860	1 952	104 502
Matériel de transport	100 875	7 174		108 049
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 058	4 187		27 245
TOTAL	1 614 178	173 124	9 411	1 777 890
TOTAL GENERAL	1 636 759	173 124	9 411	1 800 471



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	553				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	6 798				
Instal.techniques matériel outillage indus.	152 551				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 860				
Matériel de transport	7 174				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 187				
TOTAL	173 124				
TOTAL GENERAL	173 124				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	15 607				15 607
TOTAL	15 607				15 607
TOTAL GENERAL	15 607				15 607

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 280	3 280	
Autres immobilisations financières	8 323	0	8 323
Clients douteux ou litigieux	30 525	30 525	
Autres créances clients	420 024	420 024	
Personnel et comptes rattachés	450	450	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 977	15 977	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	5 532	5 532	
Divers état et autres collectivités publiques	9 296	9 296	
Débiteurs divers	41 787	41 787	
Charges constatées d'avance	10 886	10 886	
TOTAL	546 081	537 758	8 323
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	5 500		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	5 576		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020



Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	422 095	249 952	172 142	
Emprunts et dettes financières divers	152	152		
Fournisseurs et comptes rattachés	260 441	260 441		
Personnel et comptes rattachés	121 259	121 259		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82 095	82 095		
Taxe sur la valeur ajoutée	112 508	112 508		
Autres impôts taxes et assimilés	16 892	16 892		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33 602	33 602		
Groupe et associés	263 247	263 247		
Autres dettes	3 958	3 958		
TOTAL	1 316 248	1 144 106	172 142	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	296 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	22 905			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 255			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements immobiliers	Linéaire	3 à 10 ans
Construction sur sols d'autrui	Linéaire	20 ans
Infrastructure de stockage	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 20 ans
Agencements mobiliers	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Détail des produits à recevoir

	Montant
FSSEURS - AVOIRS A RECEVOIR	
- AAR ECOLAB RFA 2020	3 720
- AAR RESEAU NET 2019	12 000
- AAR MULLIEZ - BLOUSES 4REV	621
- AAR MULLIEZ - BLOUSES 4REV	232
- AAR GARNIER THIEBAULT	8 235
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	
- FAE - PRESTA.BIM 2020	4 320
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	
- PAR DETAXE CARBU 2020	6 730
- PAR CVAE 2020	2 566
PRODUITS À RECEVOIR	
- PAR INDEMN.SINISTRE DL-638-WC	766
- PAR INDEMN.SINISITRE CP-286-BK	290
Total	39 479

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020



Détail des charges à payer

	Montant
FSSEURS - FACT. NON PARVENUES	
- FNP VEOLIA 2018	1 656
- FNP RESEAU NET 2019	4 200
- FNP VEOLIA 2019	1 656
- FNP PRESTATIONS STEP 2020	13 000
- FNP VEOLIA 2020	1 656
- FNP COMM.SUR VENTES 2020	10 173
PERSONNEL - CONGES A PAYER	
- FAP CONGES A PAYER	57 154
PERSONNEL - RCR A PAYER	
- FAP REPOS COMPENSATEUR	2 221
PERSONNEL - INDEMN. À PAYER	
- FAP BRUT PRECARITE CDD	5 302
- FAP PRIME OBJECTIF 2020	4 950
ORG.SOC-CHGES S/CONGES A PAYER	
- FAP CHARGES SUR C.P.	17 146
ORG.SOC-CHARGES A PAYER	
- FAP CHGES S/RCR A PAYER	666
- FAP CHGES S/PRECARITE CDD	1 591
- FAP CHGES S/PRIME OBEJCTIF	2 725
ETAT - CHARGES À PAYER	
- FAP SOLDE FORMA.CONTINUE 2020	1 917
- FAP TAXE HANDICAPES 2020	2 680
- FAP TAXE POLLUTION 2020	4 500
- FAP REDEVANCE TV 2020	139
- FAP SOLDE TAXE APPRENTI 2020	82
Total	133 414

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020



Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
- STOCK PLAQUETTES COMMERCIALES	2 280		
- STOCK PRODUITS ENTRETIEN	487		
- STOCK PDT RABC	1 268		
- STOCK PRODUITS VEHICULES	562		
- STOCK PRODUITS EAUTEX	300		
- CCA PARUTION CGPME 2020	400		
- CCA MAINTENANCE BODET	237		
- CCA MAINTENANCE ALPHA 3	220		
- CCA MAINTENANCE PARENT	600		
- CCA PRESTA.VIGILENCE	547		
- CCA ASSURANCES FLOTTE	2 521		
- STOCK VET.TRAVAIL	1 464		
Total	10 886		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			624 807	87 250	712 057
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			172 394	20 686	193 080
- dotations de l'exercice			87 476	19 014	106 490
Total			259 870	39 700	299 570
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			261 482	26 967	288 449
- exercice			66 096	11 078	77 173
Total			327 578	38 044	365 623
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			132 394	20 385	152 779
- entre 1 et 5 ans			169 466	30 197	199 663
Total			301 860	50 582	352 442
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				285	285
- entre 1 et 5 ans			5 033	588	5 621
Total			5 033	873	5 906

SARL 4 REV

14 RUE DE LA BLANCHISSERIE

02150 SISSONNE



DOSSIER FISCAL

C.G.2.A.
CHATEAU DE MAILLY

02007 LAVAL EN LAONNOIS
03 23 21 88 11



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SARL 4 REV			14 RUE DE LA BLANCHISSERIE		
SIRET 4 3 0 0 2 6 7 2 4 0 0 0 2 0			02150 SISSONNE		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées BLANCHISSERIE - INDUSTRIES TEXTILES			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		Déficit 21 893	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater VV					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			Nom NIF		
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom NIF		

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
C.G.2.A. CHATEAU DE MAILLY 02007 LAVAL EN LAONNOIS Tél: 03 23 21 88 11			Tél:		
OGA/OMGA			Identité du déclarant:		
Visueur conventionné (Cocher la case correspondante)			Date: 15/02/2021 Lieu: SISSONNE		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visueur conventionné:			Qualité et nom du signataire: GERANT		
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné			Signature 01INCZOWSKI VINCENT		

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD à la rubrique « NOUVEAUTÉS »)

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2020

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)			

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8
B.I.M 14 RUE DE LA BLANCHISSERIE							
02150 SISONNE	7 855	2020					
Mme LOPEZ ELISABETH 1 VOIE MENSEUSE							
02160 BEAURIEUX	10	2020					
M LINCZOWSKI VINCENT GRT 1 VOIE MENSEUSE							
02160 BEAURIEUX	10	2020	54 000		6 038		

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise SARL 4 REV

ANNÉE 2020 ou exercice

du 01/01/2020

Adresse 14 RUE DE LA BLANCHISSERIE 02150 SISSONNE

au 31/12/2020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1	ZAIMECHE VIRGIL RESPONSABLE DE PRODUCTION				13B RUE JEANNE DEZOTHEZ 51170 FISMES			
2	BOITEL BEATRICE RESPONSABLE DE PRODUCTION				127 LA SOUCHE 02150 SISSONNE			
3	BERTAUX Ange CHAUFFEUR LIVREUR				4 rue de couvent 02340 LA VILLE AUX BOIS LES DIZY			
4	FALIZE FLORENT CHAUFFEUR				19 RUELLLE DU GUE MAZIN 02350 PIERREPONT			
5	LINCZOWSKI VINCENT GERANT				1 VOIE MENSEUSE 02160 BEAURIEUX			
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	41 653			41 653				41 653
2	37 841			37 841				37 841
3	28 435			28 435				28 435
4	28 119			28 119				28 119
5	74 713			74 713	6 038			80 751
6								
7								
8								
9								
10								
**	210 761			210 761	6 038			216 799

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		1 347
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		480
Total		1 827

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ① :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2020 (total col.9 + total col.10) ⑩	218 626	- de l'exercice 2020 ⑩	(10 602
- de l'exercice précédent ⑪	175 069	- de l'exercice précédent ⑩	(27 137
Nom et qualité du signataire 0LINCZOWSKI VINCENT GERANT A SISSONNE le 15/02/2021 Signature,			

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 14 RUE DE LA BLANCHISSERIE		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 43002672400020		Néant ☐	
		Exercice N clos le, 31122020	
		N-1 31122019	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an CR	
Immobilisations		Stocks	
		Créances	

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :630....000.....)	DA 630 000	630 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)		
	Réserve légale (3)	DB 63 000	63 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG 400 220	398 432
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 7 833	1 789
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		DL TOTAL (I)	1 101 053
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
		DO TOTAL (II)	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
		DR TOTAL (III)	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 422 095	326 584
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV 263 399	253 125
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 260 441	250 151
	Dettes fiscales et sociales	DY 332 755	403 780
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ 33 602	144 565
	Autres dettes	EA 3 958	623
Compte régul.	EB Produits constatés d'avance (4)		
	EC TOTAL (IV)	1 316 248	1 378 828
	ED Ecarts de conversion passif* (V)		
	EE TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	2 417 301	2 472 048
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 1 144 106	1 248 453	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EI 177 584		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

31/12/2020

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

CG2A

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	25 630	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	11 053	KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	108 728	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	1 845 190	KT		KU	258 256
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	111 359	KW		KX	1 759
		Matériel de transport *				KY	109 940	KZ		LA	5 631
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	29 830	LC		LD	1 558
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	94 914	LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	2 311 014	LO		LP	267 204	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	5 000	8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	8 323	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	13 323	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	2 349 968	OH		OJ	267 204		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		DQ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	25 630	IX	25 630	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	11 053	MF	11 053	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	108 728	MI	108 728	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	16 302	MK	2 087 145	ML	2 087 145	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM	4 401	MN	108 717	MO	108 717	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	115 570	MR	115 570	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	31 389	MU	31 389	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	94 914	NB	94 914	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	20 703	NH	2 557 516	NI	2 557 516	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations		IO		OX		OY	5 000	OZ	5 000
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	8 323	2G	8 323		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	13 323	2H	13 323		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	20 703	OL	2 596 469	OM	2 596 469		

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	22 581	PF		PH		PH	22 581
Terrains		PI		PJ		PM		PM	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PO	
	Sur sol d'autrui	PR	10 068	PS	553	PT		PU	10 621
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	86 219	PW	6 798	PX		PY	93 017
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 289 364	QA	152 551	QB	7 459	QC	1 434 456
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	104 594	QE	1 860	QF	1 952	QG	104 502
	Matériel de transport	QH	100 875	QI	7 174	QJ		QK	108 049
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	23 058	QM	4 187	QN		QO	27 245
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 614 178	QV	173 124	QW	9 411	QX	1 777 890
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	1 636 759	OP	173 124	OQ	9 411	OR	1 800 471

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

C G 2 A

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UR	3 280	US					
	Autres immobilisations financières		8 323	UV	0	UW		8 323			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	30 525		30 525						
	Autres créances clients	UX	420 024		420 024						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	450		450						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	15 977		15 977					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	5 532		5 532					
		Divers	VP	9 296		9 296					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	41 787		41 787						
	Charges constatées d'avance	VS	10 886		10 886						
	TOTAUX		VT	546 081	VU	537 758	VV	8 323			
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	5 500							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	5 576								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH	422 095		249 952		172 142				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	152		152						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	260 441		260 441						
Personnel et comptes rattachés		8C	121 259		121 259						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	82 095		82 095						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	112 508		112 508						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	16 892		16 892						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	33 602		33 602						
Groupe et associés (2)		VI	263 247		263 247						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 958		3 958						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 316 248	VZ	1 144 106		172 142				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	296 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		1 255				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	22 905	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

I. RÉINTEGRATIONS

Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		Exercice N, clos le :	
						3 1 1 2 2 0 2 0	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		WA 7 833
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG		WB
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		XE
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW 135
	Amendes et pénalités	WJ	135	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %					J8
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					ZN
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						WN
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WO
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		XR
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3
TOTAL I							WR 7 968

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		Exercice N, clos le :		
						3 1 1 2 2 0 2 0		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WS		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WT	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WU	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WV	
	Régime des sociétés mères et des filiales *	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations			2A		WH	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :						WP	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						WW	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						XB	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *						I6	
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		WZ	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		XA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F		ZX	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB		ZY	
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)							XD	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)							XF	
Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)								
Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)								
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI		XG 29 861
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y2	
TOTAL II							XH 29 861	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				bénéfice (I moins II)		XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				déficit (II moins I)		ZL		XJ 21 893
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						NN		XO 21 893

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

31/12/2020

Détail des réintégrations diverses			
Détail des déductions diverses			
Sur-amortissement loi Macron			29 861
Total des déductions diverses	XG		29 861

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4 189 078
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6 189 078
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ 21 893
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK 210 971



II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT 74 300

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT	
(à détailler, sur feuillet séparé)	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV ZW
Provisions pour risques et charges *	8X 8Y
	8Z 9A
	9B 9C
Provisions pour dépréciation *	9D 9E
	9F 9G
	9H 9J
Charges à payer	9K 9L
	9M 9N
	9P 9R
	9S 9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN YO
à reporter au tableau 2058-A :	ligne W1 ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS


Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV										Néant ☐ *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 789		- Autres réserves	ZD	1 789							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE								
					Autres répartitions	ZF								
	TOTAL I	ØF	1 789		Report à nouveau	ZG								
										TOTAL II		ZH	1 789	
RENSEIGNEMENTS DIVERS														
Exercice N :												Exercice N-1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	712 057	YQ	358 348		434 076							
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS										
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	13 000		13 000							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	29 497		36 088							
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU			7 734							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	24 167		25 798							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	12 134		10 261							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	467 287		561 824							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	546 085		654 704							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	35 937		38 864							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS		YZ	72 978		70 683							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	108 915		109 547							
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			YY	473 571		547 745							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	171 577		235 184							
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*			ØB	845 990									
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR 0				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG										
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH										
	- Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA												
	- Plus-values à 15 %		JK											
- Plus-values à 19 %		JM												
Groupe : résultat d'ensemble.	JD													
- Plus-values à 15 %		JN												
- Plus-values à 19 %		JP												
- Imputations		JF												
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale														
		JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	ASS. + INSTAL. TUNNE	9 861	3 611		6 250
	2	CONTROLEUR ISOLEM	3 881	1 726		2 155
	3	ACCESS. PRESSE LAV	3 072	1 535		1 537
	4	M.E.S. LAVATEC S/	1 550	568		982
	5	LIMITEUR DE SURTE	520	226		294
	6	RACCORD. GAZ - LA	290	216		74
	7	FER A REPASSER	1 529	1 529		
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	(6 250)	(6 250)				
	2	(2 155)	(2 155)				
	3	(1 537)	(1 537)				
	4	(982)	(982)				
	5	(294)	(294)				
	6	(74)	(74)				
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déducti- bles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effective- ment utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins- values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			(11 292)			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							
			(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☒ *

A **ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME**
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée N-3				
	différente (art. 39 quaterdecies N-4				
	1ter et 1 quater du CGI) N-5				
	(à préciser) au titre de : N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3		
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			



II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
❶	❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					



II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois : 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YB	0
dont apprentis				YG	
dont handicapés				RL	
Effectifs affectés à l'activité artisanale					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	2 365 009
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	2 365 009
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	79
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	3 600
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	3 679
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	399 153
Variation négative des stocks				OQ	68 770
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	439 951
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	6 400
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	11 292
TOTAL 3				OJ	925 565
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	1 443 123
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	1 443 123
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	2 365 009	Effectifs au sens de la CVAE *	EY align="right">39
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX			
Période de référence	GY	01/01/2020	GZ	31/12/2020	
Date de cessation	HR				

* (1) Attention : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOI-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

4 3 0 0 2 6 7 2 4 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL 4 REV

ADRESSE (voie)

14 RUE DE LA BLANCHISSERIE

CODE POSTAL

02150

VILLE

SISSONNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

7 855

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

20

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

B. I. M

N° SIREN (si société établie en France)

317662013

% de détention

99.75

Nb de parts ou actions

7 855

Adresse :

N°

14

Voie

RUE DE LA BLANCHISSERIE

Code postal

02150

Commune

SISSONNE

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

SARL 4REV
Société à responsabilité limitée
au capital de 630 000 euros
Siège social : 14 Rue de la Blanchisserie
02150 SISSONNE
430026724 RCS SAINT-QUENTIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 juin 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 7 833 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 7 833 euros

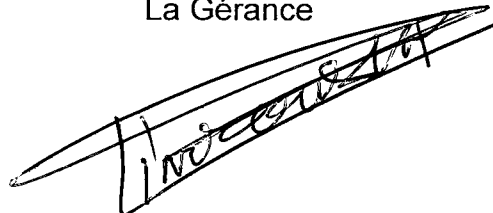
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 408 054 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. M...', is written over a diagonal line that spans across the 'Certifié conforme' and 'La Gérance' text.

SARL 4REV
Société à responsabilité limitée
au capital de 630 000 euros
Siège social : 14 Rue de la Blanchisserie
02150 SISSONNE
430026724 RCS SAINT-QUENTIN

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 juin 2021

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, l'activité de la Société a été la suivante :

Bien que non touchée par les fermetures administratives, la société a connu une baisse d'activité liée à la crise sanitaire COVID-19, notamment par la fermeture de ses clients du secteur CHR. Elle a même eu recours à l'activité partielle.

La location du linge traité devient incontournable pour certaines catégories de clients ; elle conduit malheureusement à une baisse de marge de production. Cette baisse est heureusement compensée par une rigueur et une analyse dans les process de production.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2020, date de la clôture de l'exercice, il est à noter :

Bien que non touchée par les fermetures administratives, la société a de nouveau été touchée par la crise sanitaire COVID-19, notamment par la fermeture de ses clients du secteur CHR.

Elle a de nouveau eu recours à l'activité partielle.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2021 sont les suivants :

L'activité blanchisserie représentant désormais 100% du chiffre d'affaires, il convient d'accentuer les études de rentabilité par marché pas ou peu rentables, afin de décider de leur continuité ou pas. Notamment, cette analyse doit être mise en œuvre pour les marchés avec location de linge.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 365 009 euros contre 2 735 354 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -13,54%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 4 476 euros contre 4 065 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,11%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 467 923 euros contre 526 226 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11,08%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 546 085 euros contre 654 704 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -16,59%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 108 915 euros contre 109 547 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,58%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 880 185 euros contre 1 057 466 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -16,76%.

Le montant des charges sociales s'élève à 163 800 euros contre 220 556 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -25,73%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 39 contre 43 pour l'exercice précédent, soit une variation de -9,30%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 173 124 euros contre 156 138 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,88%.

Le montant des autres charges s'élève à 6 400 euros contre 5 236 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 22,23%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 346 431 euros contre 2 729 873 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -14,05%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 23 053 euros contre 9 547 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -1 676 euros (-3 234 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 21 377 euros contre 6 313 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -13 544 euros contre -4 524 euros pour l'exercice précédent,

- d'un impôt sur les sociétés nul contre 0 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se solde par un bénéfice de 7 833 euros contre un bénéfice de 1 789 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 337,84%.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 417 301 euros contre 2 472 048 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,21%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 7 833 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	7 833 euros
------------------------	-------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 408 054 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 101 053 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

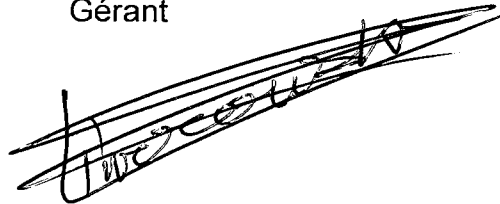
CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à SISSONNE
Le 28 juin 2021

Vincent LINCZOWSKI
Gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vincent Linczowski', is written over several horizontal lines.